

# Solde naturel stable

**En 2005, l'Alsace a enregistré des hausses similaires pour les naissances et les décès.**

**Le solde naturel, soit 8 400 personnes, s'est donc maintenu au niveau de 2004.**

**Le développement du PACS s'est encore confirmé cette année, avec 1 900 contrats conclus.**

Avec un solde naturel resté stable, l'Alsace connaît en 2005 un taux d'accroissement naturel (+4,6 ‰), légèrement supérieur à celui de la France (+4,3 ‰). Mais la situation diffère selon les départements : stable dans le Bas-Rhin, le solde naturel connaît une légère diminution dans le Haut-Rhin.

## Rebond des naissances

Après la baisse survenue en 2004, le nombre de naissances est de nouveau à la hausse dans la région. Avec un peu plus de 300 nouveaux-nés supplémentaires pour un total de 22 100 naissances en 2005 (11 400 garçons et 10 700 filles), l'Alsace revient à un niveau équivalent à celui de 2003, mais en deçà du "pic" de l'an 2000.

Cette hausse des naissances (+1,4 %) se traduit par de légères augmentations de la population

(+0,6 %), mais aussi du taux régional de natalité, qui s'établit à 12,2 ‰ en 2005 (12,9 ‰ au niveau national).

Cependant, les évolutions diffèrent selon les départements. Ainsi, seul le Bas-Rhin contribue à la reprise de la natalité alsacienne, le département du Haut-Rhin connaissant une légère baisse des naissances.

## Des mères plus âgées en Alsace

L'âge moyen des mères reste plus élevé en Alsace que dans l'ensemble de la France : 30 ans contre 29,7 ans. La moitié des mères sont ainsi âgées de 30 ans ou plus en 2005, soit une hausse de 10 points par rapport à 1994. De plus, 3,4 % des bébés de 2005 ont une mère âgée de 40 ans ou plus l'année de la naissance (2,2 % en 1994). Et pour un tiers d'entre elles, il s'agit du premier enfant. En revanche, le nombre d'enfants nés de jeunes femmes âgées de 20 ans ou moins est en chute libre : ces naissances

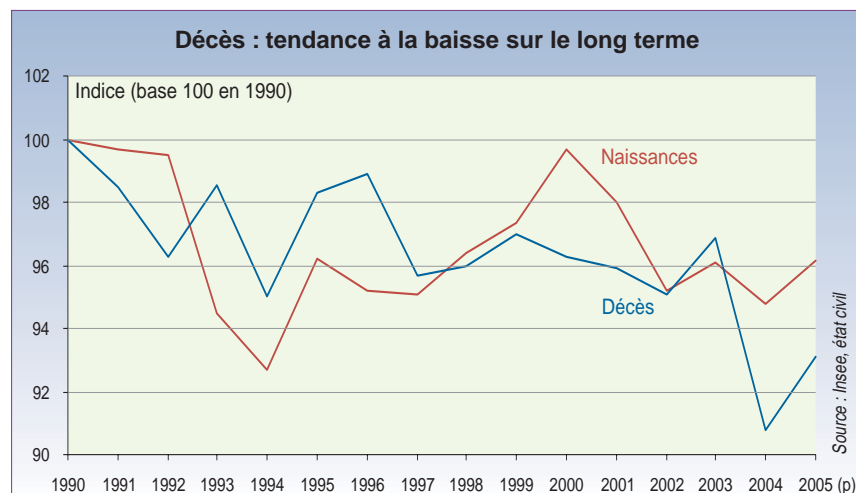
ne représentent plus que 3,8 % du total des naissances en 2005, contre 4,3 % un an plus tôt.

Les naissances hors mariage continuent de croître, avec 40 % des bébés de 2005 nés d'une union libre, contre 38 % en 2004. Pour autant, l'Alsace reste bien en deçà de la moyenne nationale qui s'établit à 48 %.

## Décès en hausse

En 2005, 13 700 décès ont été constatés en Alsace. Cela correspond à un niveau faible, en dépit d'une augmentation de 2,5 % par rapport à l'année précédente. Le taux de mortalité est par contre resté stable, s'élevant à 7,6 ‰. Il est toujours bien inférieur au taux national de 8,6 ‰, traduisant la jeunesse relative de la région.

L'épidémie de grippe de mi-janvier à mi-mars a pu en partie expliquer cette augmentation des décès,



avec en particulier une augmentation de 25 % des décès en février par rapport à l'année précédente. La hausse de la mortalité dans la région est principalement imputable au Bas-Rhin. En effet, ce département a connu une hausse de 3,4 % du nombre de décès en un an. Dans le Haut-Rhin les décès ont peu progressé (+1,3 %). Le taux de mortalité du Bas-Rhin tend ainsi à rattraper celui du Haut-Rhin. Ils s'établissent respectivement à 7,5 ‰ et 7,7 ‰ (contre 7,3 ‰ et 7,7 ‰ en 2004).

Au cours de l'année 2005, on constate une surmortalité au-delà de 80 ans dans le Bas-Rhin. En effet, plus de 300 décès supplémentaires ont été observés parmi les personnes de 80 ans ou plus dans ce département, soit une hausse de 9,4 % par rapport à 2004. Mais 2004 était une année exceptionnelle de baisse de la mortalité, notamment pour les personnes âgées. En effet, la canicule de 2003 a pu provoquer des décès "anticipés" chez ces personnes fragiles et il convient alors de se référer à l'année 2002 pour évaluer plus justement la situation. Le nombre de décès de Bas-Rhinois de 80 ans ou plus apparaît alors toujours en

hausse, mais seulement de 5,4 %. Par contre, dans le Haut-Rhin, les décès de personnes très âgées ont diminué.

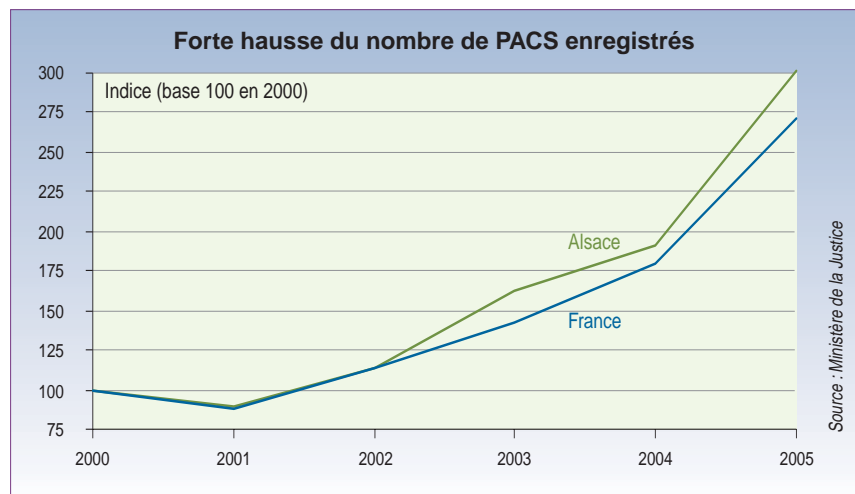
### Le boom des PACS

Le nombre de Pactes Civils de Solidarité (PACS) enregistrés par les tribunaux d'instance alsaciens a fortement progressé en 2005 : 1 900 actes ont été enregistrés contre 1 200 en 2004, soit une hausse de près de 60 % (+50 % au niveau national). Les tribunaux d'instance du Bas-Rhin enregistrent 65 % des actes de la région alors que la population bas-rhinoise représente un peu moins de 60 %

de la population alsacienne. C'est d'ailleurs dans le département du Bas-Rhin que le volume de PACS signés a le plus augmenté. Depuis sa création, en novembre 1999, un peu moins de 6 200 PACS ont été conclus dans la région.

Comparé à l'année précédente, le nombre de dissolutions de PACS, soit près de 300, est en augmentation de 12,5 %.

Stéphanie HÉRANT



### Stabilité des mariages en 2004\*

Les mariages restent stables : un peu plus de 8 100 mariages ont été célébrés en Alsace en 2004, soit un niveau équivalent à celui de 2003. Le taux de nuptialité s'établit donc à 4,5‰, comme dans l'hexagone.

Près de 3 000 enfants ont été légitimés par le mariage en Alsace. Ce phénomène concerne 26 % des mariages de 2004, soit 3 points de moins qu'en France métropolitaine. Le faible pourcentage de naissances hors mariage dans la région explique que les mariages légitimant des enfants nés d'une union libre soient proportionnellement peu nombreux.

\* le nombre de mariages célébrés en 2005 n'est pas encore disponible.